



**Collectif d'Evaluation du Programme-cadre "Ecoles et santé"**

Patricia Dumont  
Pascal-Eric Gaberel  
Anne Stahl-Thuriaux

# **Evaluation du Programme-cadre "Ecoles et santé"**

## **RESUME DU RAPPORT DE SYNTHESE Phases I et II de l'évaluation**

**Genève, octobre 2000**

**Sur mandat de l'OFSP  
Contrat 00.000879**

## **Rappel des objectifs du Programme-cadre**

Le Programme-cadre “ Ecoles et santé ” a été conçu dans un premier temps pour une période de 5 ans (1997-2002, première tranche) durant laquelle deux mises au concours ont eu lieu (1996 et 1999). Par la suite, une prolongation du Programme-cadre a été décidée (2003-2010, deuxième tranche). Le soutien financier apporté par la Confédération a pour but de permettre à des personnes et des structures actives dans le milieu scolaire de concevoir et de développer des projets contribuant à renforcer l'éducation et la promotion de la santé dans les écoles.

La démarche qui sous-tend le programme “ Ecoles et santé ” consiste à financer un ensemble de projets et d'amener ainsi les différents participants à fonctionner en réseau, à collaborer et échanger leurs expériences plutôt que de financer des projets individuellement sans lien les uns avec les autres. La volonté de l'OFSP et de la CDIP est de créer un contexte favorable à un tel échange afin de pouvoir favoriser à moyen et long terme une conception globale de la prévention et de la promotion de la santé à l'école. Il ne s'agit donc pas de créer une nouvelle discipline qui serait enseignée en tant que telle à l'école, mais bien de faire de la promotion de la santé un principe général de l'enseignement s'appliquant à l'école prise dans son ensemble.

## **But du rapport**

Ce rapport fait une synthèse des deux premiers rapports intermédiaires d'évaluation (janvier 1999 et février 2000) du Programme-cadre "Ecoles et santé". C'est un bilan provisoire des réalisations essentielles du Programme-cadre et des projets de la première mise au concours (1996). Une troisième phase d'évaluation est prévue à partir de décembre 2000 pour évaluer l'ancrage des acquis des projets choisis lors des deux premières mises au concours.

## **Principaux effets directs et indirects du Programme-cadre**

### *Renforcement des collaborations au niveau fédéral*

Nous assistons à une modification de l'environnement du Programme-cadre. La collaboration des deux institutions porteuses, l'OFSP et la CDIP, se fait plus étroite par la signature d'un accord pour inscrire la promotion de la santé à l'école dans la durée. Si cet accord était souhaité et prévu en cas de bon fonctionnement du Programme-cadre, il intervient plus vite que prévu. De plus cette collaboration s'est élargie à d'autres institutions: la Fondation 19 (anciennement "Fondation Suisse pour la Promotion de la Santé"), qui assurera désormais une part importante du financement du Programme-cadre, et RADIX, qui a été chargé par l'OFSP de la gestion de RES-CH et qui, grâce à une subvention de la Fondation 19, va dorénavant également pouvoir soutenir financièrement des petits projets hors Programme-cadre.

### *Mise en réseau*

Le Programme-cadre, à travers ses journées de formation et ses réunions de travail, a effectivement développé un réseau de contacts entre les acteurs de la prévention en milieu scolaire. Ce réseau se compose en même proportion de relation anciennes et de nouveaux contacts. Cependant le réseau se construit sous forme de petits groupes cohésifs, s'appuyant sur des réseaux de relations anciennes. Le réseau s'accroît mais sa structure reste identique à celle du réseau préexistant qu'il reproduit. Le réseau développé reprend des coupures anciennes propres à la société suisse: barrière des langues,

relations centre-périphérie, forte différenciation par origine cantonale. Le même phénomène se retrouve lors de l'observation des contacts avec le terrain. Favoriser les échanges en surmontant ces barrières doit être la stratégie maîtresse dans l'organisation des journées nationales du Programme-cadre.

## **Principaux résultats des projets (du premier appel d'offres 1996)**

### *Réseaux*

Les projets ont établi des contacts réguliers avec d'autres institutions scolaires et sanitaires ou d'autres actions et projets.

### *Outputs*

Les projets se sont concrétisés par des productions très diversifiées: formations, rapports, constitution et animation de réseaux, publications (manuels et vidéo), articles de presse, exposés publics et expositions. Cent dix-neuf produits ont été recensés. Les équipes de projet ont réalisé un important travail de diffusion de ces produits vers d'autres cantons ou d'autres régions. Il est cependant trop tôt pour faire un bilan complet des outputs résultant des projets liés au Programme-cadre.

### *Ancrage*

L'ancrage des projets semble être une question centrale pour les responsables de projet qui ont élaboré des stratégies en ce sens. Cet ancrage se réalise essentiellement par le biais d'une inscription dans le plan d'étude, par l'ancrage d'un processus ou par la diffusion d'un produit (vidéo, brochure, etc.). L'évaluation de l'ancrage des différents projets se poursuivra dans la phase suivante de l'évaluation.

## **Perspectives**

Un des effets principaux du Programme-cadre a été de renforcer les collaborations entre institutions de niveau fédéral. Pour la suite du Programme-cadre (projets du deuxième appel d'offres, 1999) il semble important de redéfinir clairement la place des nouveaux projets et la nature du soutien que le Programme-cadre est à même de leur apporter en termes de diffusion et d'ancrage au niveau local.